

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE À DISTANCE du 31/01/2023

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue à distance avec envoi des bulletins de vote adressés au préalable par mail à l'ensemble des adhérents le 16/01/2023 :

- 1/ Rapport d'activité 2021/2022 relatant les événements marquants de la saison écoulée.
- 2/ Compte de résultat 2021/2022.
- 3/ Rapport des commissaires aux comptes 2021/2022.
- 4/ Budget prévisionnel 2022/2023.
- 5/ Bulletin de vote.

LES RÉSULTATS DU VOTE : 80 bulletins de vote ont été comptabilisés.

Ils se répartissent de la manière suivante :

APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ : 80 « POUR »

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER : 80 « POUR »

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL : 80 « POUR »

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ au congrès de l'Atscaf fédérale le 22-23-24 mars 2023 à Belfort : 79 « POUR », 1 « ABSTENTION »

APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU : 79 «POUR», 1 « ABSTENTION »

Nous vous remercions de votre participation. Celle-ci est en nette hausse par rapport à l'année dernière.

Le nombre d'adhérents pour la saison 2021-2022 est de 749 adhérents.

1/ RAPPORT D'ACTIVITÉ :

Notre association a retrouvé ses adhérents, 749 au total contre 487 la saison précédente. Nous espérons revenir bientôt à 900 adhérents (notre moyenne avant COVID) ;

À compter de septembre 2021, toutes nos activités ont repris, « comme avant ».

L'actualité au cours de la saison 2021-2022 :

- SPORT :

La COUPE INTER FINANCES s'est de nouveau normalement déroulée avec la participation de 5 équipes iséroises avec de beaux parcours :

- Pétanque : défaite au 2^e tour
- Tennis masculin : défaite en 1/4 de finale
- Volley masculin : défaite en 1/4 de finale
- Badminton : défaite en 1/2 finale
- Volley féminin : défaite en finale

TROPHÉES : Une seule une dépense de 384,97 € correspondant au remboursement des frais de Bernard BORDET lors de sa participation au trophée de cyclisme de Bernard BORDET qui a eu

lieu du 9 au 12 septembre 2021 à SAUMUR.

Le 1^{er} Trophée bien-être s'est enfin tenu à AUTRANS les 3-4 et 5 juin 2022.

Cette rencontre a rencontré un franc succès lors d'un week-end radieux et des intervenants très professionnels et à l'écoute.

Fort de cette réussite, une seconde édition sera proposée en juin 2023 à Carcassonne.

Reprise des achats et dépenses sur les entrées Piscine, Bowling et Karting ainsi que sur les contremarques dans les salles de sport

- CULTURE :

Reprise également de la billetterie pour les entrées de Cinéma, spectacles

Baisse des ventes de cartes cadeau notamment sur les King jouet qui n'a pas rencontré de succès cette année

- TOURISME :

Reprise significative pour la billetterie des Parcs d'attraction et de notre billetterie loisirs (Walibi, Peaugres, Choranche, etc....)

A ce sujet, nous vous informons que notre billetterie s'étoffe de jour en jour : nous pouvons vous trouver des billets à tarifs préférentiels sur toute la France. Il ne faut pas hésiter à nous interroger via notre mail : info@atscaf38 ou bien directement auprès d'Anne-Marie, bureau 238 du Centre des Finances Publiques

À noter : un montant de subvention de fonctionnement en augmentation, d'une part, parce que les activités diverses ont repris et que le nombre d'adhérents est revu à la hausse et d'autre part, parce que la fédération a versé, en début de saison 2021/2022 à l'ensemble des ATSCAF départementales, une subvention dite « COVID » pour nous permettre de faire face à cette crise (baisse des adhérents, dépenses de fournitures de protection, produits sanitaires, etc....)

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité des voix ce rapport d'activité.

2/ RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE :

La commission de contrôle s'est réunie le 16 décembre 2022 pour vérifier la comptabilité de l'exercice 2021/2022.

Les dépenses payées au cours de l'exercice s'élèvent à 145 558,21 €. Les recettes encaissées s'élèvent à 162 397,19 €. L'exercice présente donc un bénéfice de 16 838,98 €.

La commission préconise un suivi mensuel sous tableur des frais remboursés à la permanente de l'ATSCAF Isère, détaillant la nature des dépenses (frais kilométriques, péages, parkings et autres dépenses liées aux déplacements). Les justificatifs des frais devant être, comme actuellement, conservés et consultables.

Par ailleurs, sans s'immiscer dans la gestion de l'association, la commission préconise une réflexion à mener par le bureau de l'ATSCAF- Isère sur l'utilisation d'une partie de la trésorerie disponible sur le compte courant et le livret A, dans le cadre légal de l'association, sous la forme d'une répartition à titre exceptionnel et à tous les adhérents de l'ATSCAF Isère selon les modalités à définir (montant, nature ...).

Après un examen de cohérence des résultats comptables et financiers, la commission donne son approbation pour les comptes de l'exercice 2021/2022.

L'assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité des voix ce rapport financier.

3/ DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ :

Délégué au congrès de l'Atscaf fédérale les 22-23-24 mars 2023 à BELFORT : Nathalie COLOMB.

L'assemblée générale ordinaire approuve la désignation du délégué avec 79 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION ».

4/ RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU :

Renouvellement des membres du bureau (Catherine ROULENQ-GIONTA, Magali SPYCHIGER, Christelle FERNANDES, Benjamin LECIGNE et Christophe FORNASIER).

L'assemblée générale ordinaire approuve le renouvellement des membres du bureau avec 79 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION ».

5/ QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'a été portée à la connaissance du bureau, mais nous restons à votre écoute !